

8-CONSOMMATION-CONDITIONS DE VIE

Le sport est largement pratiqué sur l'ensemble du territoire, au sein des clubs, mais aussi de façon autonome, en dehors d'une **licence sportive**. La fréquentation des espaces, sites et itinéraires naturels existants témoigne de l'importance de la pratique auto-organisée. D'ailleurs, de nombreuses activités (course à pied, randonnée, kitesurf...) nécessitant relativement peu de logistique et d'investissement, s'appuient sur les potentialités naturelles du territoire.

Les 874 équipements recensés (terrains, plateaux sportifs, salles multisports, etc.) constituent un lieu privilégié pour les pratiques en milieu scolaire ou en clubs, mais soutiennent également les activités de loisirs. Depuis 2010, leur nombre a augmenté, notamment sous l'impulsion des **Jeux du Pacifique** organisés en 2011 en Nouvelle-Calédonie et des **contrats de développement**.

La délibération du Congrès du 16 octobre 2001 considère les activités sportives comme d'intérêt général. Le sport est ainsi appréhendé comme un vecteur de cohésion sociale, d'animation locale et de bienfait sur la santé et l'éducation. A ce titre, les pouvoirs publics soutiennent le fonctionnement et la structuration du mouvement sportif composé des clubs, des comités provinciaux et régionaux et des ligues. Le **taux de licenciation** de 25 % en 2015 situe d'ailleurs le territoire au-dessus de la moyenne française. Cependant, le nombre de licenciés fluctue d'une année à l'autre et n'atteint pas le record enregistré en 2012 (72 000). Les pratiques sportives peuvent être réparties en trois grands groupes : le sport dans l'enseignement primaire et secondaire (avec l'**USEP** et l'**UNSS**), les sports collectifs, et enfin les sports individuels.

La répartition des pratiquants, des disciplines et des clubs fait apparaître des disparités territoriales, notamment dues à l'absence d'équipements spécifiques ou d'éducateurs qualifiés dans certaines communes. En effet, sur les 45 ligues et la fédération calédonienne de football que compte la Nouvelle-Calédonie, 23 d'entre elles ne sont présentes qu'en province Sud et en particulier dans le Grand Nouméa.

Certaines disciplines sont également valorisées par le biais de compétitions internationales organisées sur le territoire (triathlon de Nouvelle-Calédonie, open de golf, étape de la coupe du monde de planche à voile...) ou de rencontres telles que les Océanias ou Jeux du Pacifique.

▶ **Licence sportive.** Elle permet à la personne qui en est titulaire, la pratique sportive en club, la participation aux compétitions, et le cas échéant (selon les statuts de la fédération) la participation au fonctionnement de la fédération.

▶ **Jeux du Pacifique.** Organisés tous les quatre ans, les Jeux du Pacifique sont la déclinaison océanienne des Jeux Olympiques. En 2011, la 14^e édition se déroule en Nouvelle-Calédonie. Elle constitue un rassemblement important à l'échelle régionale, avec l'accueil de près de 4 000 sportifs et officiels originaires de 22 pays et territoires océaniques. 27 disciplines sportives y sont représentées.

▶ **Contrats de développement.** Voir 14.2.

▶ **USEP.** L'Union sportive de l'enseignement primaire est une fédération sportive scolaire française. Créée en 1939, elle participe à une mission de service public via une convention qui la lie à l'Éducation nationale. Elle vise l'éducation par le sport et la formation d'un citoyen sportif éclairé.

▶ **UNSS.** L'Union nationale du sport scolaire est une fédération française multisports ouverte à tous les collégiens et lycéens scolarisés.

SOURCES [1] CTOS. [2] ISEE. [3] DJS.

VOIR AUSSI

Délibération n°251 du 16 octobre 2001 relative au sport en Nouvelle-Calédonie : www.juridoc.gouv.nc
Direction de la jeunesse et des sports : www.djs.gouv.nc
Comité Territorial Olympique et Sportif : www.ctos.nc

Répartition des licenciés et rapport à la population totale, par province en 2015 [1 et 2]

	Province des Loyauté	Province Nord	Province Sud	Nouvelle- Calédonie
Licenciés en 2015	7 713	11 575	48 646	67 934
Part licenciés sur la population provinciale (2014)	42,2	22,9	24,3	25,3

Unités : nombre, %

Évolution du nombre de licenciés par affiliation [1 et 3]

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Licenciés en clubs	47 496	48 419	49 300	50 174	48 159	49 132
UNSS (a)	8 085	7 561	7 294	6 613	6 704	6 494
USEP (b)	14 949	14 254	15 477	14 127	12 047	12 308
Total	70 530	70 234	72 071	70 914	66 910	67 934

(a) Union nationale du sport scolaire.

Unité : nombre

(b) Union sportive de l'enseignement primaire.

Licenciés* en clubs par activités sportives de plus de 1 000 licenciés [1 et 3]

	2012	2013	2014	2015
Football	13 178	13 288	12 361	11 829
Natation	3 102	2 930	3 120	3 174
Tennis	3 683	3 442	2 981	2 842
Équitation	2 462	2 521	2 547	2 473
Cricket traditionnel	2 701	2 014	2 265	2 123
Hand-ball	627	2 340	1 716	2 029
Volley-ball	1 145	1 548	1 444	2 024
Voile	2 030	1 951	1 898	2 013
Tir	1 186	1 372	1 609	1 511
Judo	1 495	1 492	1 531	1 472
Golf	1 323	1 373	1 378	1 441
Sports sous-marins	1 178	1 214	1 187	1 255
Karaté	1 058	990	1 050	1 191
Rugby	1 077	926	916	1 123

* Hors UNSS et USEP.

Unité : nombre

Évolution du nombre total de licenciés sportifs en Nouvelle-Calédonie [1 et 3]

